



Résonances de Fontrieu

Ressons de Font-Riu

Courrier d'information de la commune de Fontrieu

JANVIER 2025 N° 14

Editorial du Maire

Très chères administrées, très chers administrés

Une année de travail avec l'équipe municipale s'achève, dans un contexte politique français plutôt incertain.

Nous essayons de faire avancer la commune malgré les difficultés qui nous sont imposées, notamment par la diminution importante des dotations d'État.

Le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter la pression fiscale de ses administrés, ainsi, aucun impôt ne sera revu à la hausse comme cela avait été promis.

Ce bulletin vient donc clôturer une année 2024 riche en avancées sur d'importants dossiers. De nombreux travaux ont été réalisés cette année grâce à un budget réfléchi. Vous en trouverez une liste exhaustive dans ce bulletin.

Le déménagement au mois de mars dans nos nouveaux locaux situés à La Verrouillé a marqué ce début d'année par une nette amélioration des conditions de travail des agents des services technique et administratif.

Un autre moment important à souligner est la réhabilitation de l'ancien presbytère de Biot qui accueille désormais un kinésithérapeute et une psychologue au rez-de-chaussée ainsi que des locataires pour les deux appartements situés à l'étage.

Le projet phare de 2025 sera la rénovation de l'ancienne mairie - école. Malheureusement, notre volonté d'y voir naître une Maison d'Assistante Maternelle n'a pas pu aboutir. Le projet se tourne donc vers la création de salles

associatives, salles de réunion et appartements.

Le cimetière communal de Ferrières doit également être agrandi. Cela fait plus d'un an que nous nous battons avec les démarches administratives pour y arriver. A l'égal du presbytère de Biot, la façade de l'église Saint Jacques sera aussi reprise.

L'achat de l'ancien atelier de « Rabinel » à Biot nous permettra de garantir la sécurité des usagers grâce à la création d'un parking.

Nous prévoyons également le recalibrage de la piste menant de la Pierre Plantée jusqu'à la

forêt de Montagnol. Celle-ci permettra de simplifier l'évacuation du bois et constituera un accès plus facile à l'arboretum et à nos

amis agriculteurs qui possèdent des terrains sur ce plateau.

Enfin, les travaux d'assainissement du hameau de Soulègre démarreront en cours d'année si les subventions attendues nous le permettent.

Des projets pour continuer de faire fleurir notre commune, nous en avons plein la tête. Nombreux d'entre eux aboutiront, nous en sommes certains. D'autres mûrissent encore et sortiront en cours d'année.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter, à toutes et tous, une bonne lecture ainsi qu'une très belle année 2025.

Le Maire, Didier Gavalda



SOMMAIRE

Editorial	1
Conseils	2
Commissions	5
Associations	19
Les gens d'ici	30
Ça s'est passé	33
Informations	41
Jeu	47
Carnet de vie	48

Réunions du conseil municipal

Ordre du jour

Conseil du 25 janvier 2024

- * Autorisation de signer la convention de passage de canalisation d'acheminement d'eau avec le propriétaire de l'usine « Fontaine de la Reine »
- * Modification du plan de financement du projet de création d'une Maison d'Assistance Maternelle et demande de subventions
- * Cession d'un bien mobilier communal : une saleuse
- * Autorisation de signer la convention de participation aux frais de scolarité avec la commune de Castres (Classe ULIS)

Conseil du 7 mars 2024

- * Approbation des comptes de gestion 2023
- * Approbation du compte administratif de la commune 2023
- * Approbation du compte administratif de l'eau 2023
- * Approbation du compte administratif de l'assainissement 2023
- * Affectation des résultats du budget de la commune 2023
- * Affectation des résultats du budget annexe eau 2023
- * Affectation des résultats du budget annexe assainissement 2023
- * Mise en place d'une prime de pouvoir d'achat forfaitaire exceptionnelle au bénéfice des agents de la collectivité
- * Avis sur la carrière de l'entreprise Carayon à Gijounet
- * Participation de la commune à la consultation organisée par le Centre de Gestion 81 pour la conclusion d'un contrat couvrant les risques statutaires de 2025 à 2028
- * Renouvellement de l'adhésion à la certification de la gestion forestière durable des forêts-PEFC
- * Autorisation de signer le marché concernant la maîtrise d'œuvre pour la restauration de la chapelle de La Rotonde d'Ouillats

Conseil du 4 avril 2024

- * Vote des taxes directes locales
- * Vote du budget primitif de la commune 2024
- * Vote du budget primitif de l'eau 2024
- * Vote du budget primitif de l'assainissement 2024
- * Vote des subventions aux associations 2024
- * Application fongibilité des crédits budget commune
- * Classement des voies communales
- * CLEC 2024
- * RODP—Télécommunications
- * Dissolution du SMEMAB (Syndicat mixte d'exploitation du mini car Anglès Brassac)
- * Déclassement et aliénation de parcelles à Sablayrolles

Réunions du conseil municipal

Ordre du jour

Conseil du 20 juin 2024

- * Adhésion au groupement de commande du SDET
- * Création de poste de saisonnier 2024 mairie et musée
- * Modification du tarif cantine scolaire
- * Passage au compte financier unique
- * Modification du tableau de subventions des associations 2024
- * Demande de subvention pour le projet de rénovation de l'ancienne mairie
- * Vote subvention exceptionnelle à l'association « Animation touristique et culturelle Brassac »
- * Vote subvention exceptionnelle à l'association « MJC »
- * Vote subvention exceptionnelle à l'association « Brassac »
- * Inscription de sentiers au PDIPR
- * Autorisation donnée au maire de signer la convention SAFER-VIGIFONCIER
- * Projet d'utilité publique-Délégation
- * Déclassement et aliénation du domaine public à Valès-Bas et Longuecamp
- * Vente de terrain communal à la CUMA « MARNHESOLLE » du Margnès
- * Déclassement partiel de chemin et enquête hameau Blanciala
- * Déclassement et aliénation du domaine public à Valès-Bas

Conseil du 6 septembre 2024

- * Modification des tarifs de l'eau
- * Inscription du sentier culturel des statues-menhirs au PDIPR
- * Achat d'une parcelle à Biot de gré à gré
- * Transfert et vente d'un bien communal à Rieumalet
- * Adhésion au service RGPD de l'association des maires du Tarn et nomination d'un DPD
- * Adhésion au contrat groupe risques statutaires du Centre de Gestion 81
- * Autorisation de signer une convention avec EDF pour le barrage de Luzières 1
- * Participation à une opération groupée d'investissement forestier pour une mise au gabarit de la route forestière de Montagnol
- * Création d'un programme d'investissement pour la restauration de la chapelle « La Rotonde »
- * Taxe foncière sur les propriétés bâties
- * Demande de financement pour la réfection du réseau d'eau à Jaladieu
- * Vente du portail du cimetière de Cambous
- * Demande de subvention de l'association « Lagrange Tibouge »
- * Autorisation donnée au maire de signer l'acte de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de l'assainissement collectif de Soulègre
- * Modification du règlement intérieur de location des salles communales
- * Autorisation donnée au maire de signer la convention avec la SARL « Unique Homes France »
- * Autorisation donnée au maire de signer la convention d'exploitation avec l'ONF
- * Déclassement d'une partie du domaine public à Ouillats
- * Modification de la délibération sur l'échange chemin de Valès

Conseil du 8 novembre 2024

Réunions du conseil municipal

Ordre du jour

- * Adhésion à la convention de participation « Prévoyance » souscrite par le centre de gestion 81
- * Dissolution SMEMAB
- * Passage au compte financier unique
- * Maintien du partage de la taxe d'aménagement
- * Autorisation donnée au maire de signer la convention avec « MEDIA Tarn »
- * Suppression d'une zone d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que leurs ouvrages (ZAPER)
- * Prorogation d'aménagement forestier de la forêt communale secteur de Ferrières
- * Etat d'assiette 2025 ONF
- * Demande de subvention pour le projet de rénovation de l'ancienne mairie
- * Subvention pour la chapelle de La Rotonde à Ouillats
- * Admission en non-valeur des créances irrécouvrables au budget principal de la commune
- * Admission en non-valeur des créances irrécouvrables au budget annexe eau
- * Admission en non-valeur des créances irrécouvrables au budget annexe assainissement
- * Déclassement d'un chemin communal et ouverture d'enquête publique à Caillé
- * Avance remboursable du budget communal au budget assainissement
- * Subvention d'équilibre pour le budget annexe de l'eau
- * Subvention d'équilibre pour le budget annexe de l'assainissement
- * Prorogation d'aménagement forestier de la forêt communale secteur de Castelnau de Brassac
- * Demande de subvention pour la réfection de la façade sud de l'église de Ferrières
- * Autorisation donnée au maire de signer un avenant à la convention d'exploitation ONF

Conseil du 13 décembre 2024

- * Cession de parcelles communales pour la création d'une voie verte le long de l'ancienne voie du petit train
- * CLECT 2024 (commission locale d'évaluation des charges transférées) à la communauté de communes « Sidobre Vals et Plateaux »
- * Tarifs locations salles et matériels
- * Tarif garderie
- * Tarif affouage
- * Vente de parcelles à Sécun
- * Demande de subvention pour le projet de rénovation de l'ancienne mairie
- * Demande de subvention pour la restauration de la chapelle d'Ouillats
- * Décision modificative budgétaire du budget de la commune
- * Décision modificative budgétaire du budget de l'eau
- * Redevance performance du réseau d'eau potable

Les commissions

Travaux



Consolidation par enrochement de la route de Cabanes. Opération réalisée par l'entreprise CNTP. Le revêtement de la route sera repris prochainement.

Entretien des voiries



Bétonnage d'un chemin au-dessus de Cabrespine et de celui conduisant au Plots.

Ces opérations, lourdes physiquement, ont été réalisées par les employés techniques de la commune aidés par des jeunes de notre commune en emploi saisonnier d'été.



Renforcement par enrochement de la route conduisant à La Canipèze suite aux dommages occasionnés par le déracinement d'un chêne.

Réhabilitation d'un chemin au Mas de Prades par les agents communaux



Débroussaillage du chemin ancestral qui permettait de rejoindre le lieu-dit Notre-Dame. Cette opération a été effectuée cet été avec les stagiaires saisonniers encadrés par des agents techniques communaux.



Les commissions

Travaux

Eglise de Biot

Réfection de l'entrée de l'église de Biot réalisée avec fierté par nos employés communaux.
Très belle réalisation !



Eglise de Soulègre

Réfection du clocher et des quatre clochetons de l'église de Soulègre.
Pour réaliser ces opérations, l'installation d'échafaudages a été nécessaire afin de sécuriser l'intervention. Nous en avons profité pour nettoyer la façade nord.



Les commissions

Travaux

Restauration du lavoir de Ferrières

Le lavoir de Ferrières a été construit dans les années 1950, pour les lavandières du village, par Marius et Ulysse Vidal, père et fils.

Les agressions climatiques répétées l'ont, au fil du temps, gravement endommagé.

Il est actuellement en cours de restauration.



Les commissions

Travaux

Elagage

Comme chaque année, à la demande des agriculteurs, une campagne d'élagage sur certains chemins communaux a été réalisée, permettant de circuler avec leurs engins sans accrocher les branches.



Destruction des nids des frelons asiatiques

Notre commune s'est dotée d'un pistolet pour la destruction des nids de frelons asiatiques.

Un technicien communal intervient à chaque signalement.

Il est équipé d'une combinaison appropriée et a suivi une formation spécifique.

En 2024, 61 nids ont été détruits.



Les commissions

Assainissement



Réunion publique à la station d'épuration de Sablayrolles avec notre maître d'œuvre pour expliquer le fonctionnement de ce type de station à roseaux et répondre aux questions du public.

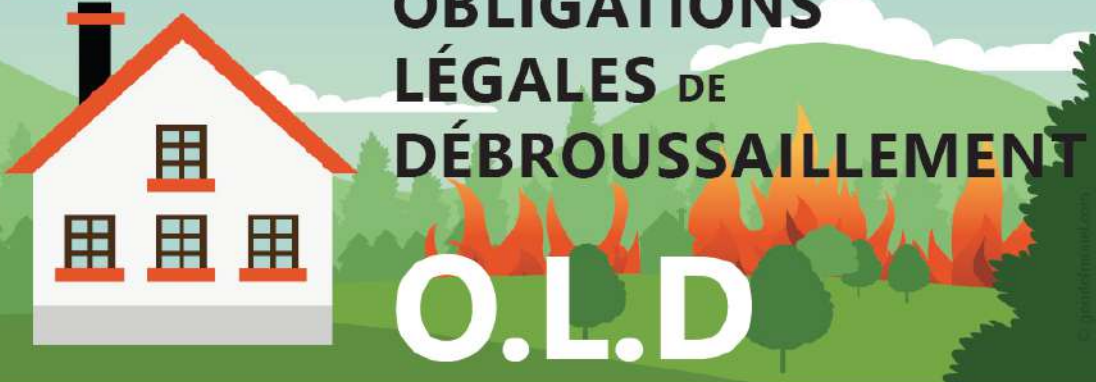


Commission

Environnement et gestion de la forêt



*Protégez votre maison et votre famille.
Les feux de forêt ça n'arrive pas qu'aux autres*



OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT O.L.D

L'incendie de forêt est un des risques naturels les plus répandus. Notre département sera de moins en moins épargné et nous faisons partie des communes particulièrement exposées. Il nous faut apprendre à vivre avec le feu.

Le débroussaillage est une obligation légale et représente la mesure de prévention la plus efficace pour prévenir les incendies et limiter leur propagation. Conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur dans le département du Tarn, si vous êtes propriétaires de parcelles ou de constructions situées dans et aux abords d'espaces boisés, de landes ou de garrigues à risque, vous pouvez y être soumis.



Suis-je concerné ?

L'obligation légale de débroussaillage (OLD) s'applique dans les massifs forestiers et à moins de 200 mètres de ces derniers, dans les communes très exposées au risque incendie (tel qu'établi dans le Plan départemental de protection de la forêt contre l'incendie). **Elle incombe aux propriétaires.**

Consultez la cartographie interactive ou l'atlas départemental disponible sur le site de la Préfecture du Tarn : <http://www.tarn.gouv.fr/le-debroussaillage-une-obligation-legale-a7477.html>

Renseignez-vous sur les OLD applicables à votre commune **auprès de votre mairie.**

Ma maison est-elle vulnérable en cas de feu de forêt ?

Faites le test en ligne !

<http://www.collectivitesforestieres-occitanie.org/quiz/questionnaire-tarn-ma-maison-est-elle-vulnérable-en-cas-de-feu-de-foret/>

Les commissions

Environnement et gestion de la forêt

LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

Les feux de forêts, ça n'arrive pas qu'aux autres !



Comment faire ?

Respecter les zones de débroussaillage prescrites : les règles de débroussaillage diffèrent si vous êtes propriétaire d'une parcelle, d'une construction ou d'un chantier, selon si elle/il est situé en zone urbaine ou non urbaine.

Réaliser un bon débroussaillage : débroussailler, ce n'est pas tout raser ! L'arrêté préfectoral édicte des modalités techniques précises quant au débroussaillage du couvert végétal de votre propriété.

Consultez l'arrêté préfectoral 81-2018-07-12-005 relatif au débroussaillage réglementaire pour connaître toutes les modalités et procédures à suivre : <http://www.tarn.gouv.fr/le-debroussaillage-une-obligation-legale-a7477.html>

80 à 90% des maisons débroussaillées correctement sont épargnées en cas d'incendie. Sans cette action, près de la moitié risquent d'être endommagées.



Quand débroussailler ?

D'octobre à février : Couper les arbres pour les mettre à distance et débroussailler le sol pour éviter que le feu s'étende. Évacuer les rémanents de coupe en déchetterie.

De mars à mai : Effectuer les travaux de finition ou d'entretien annuel, tels que le fauchage et le broyage, après les pluies qui augmentent la pousse de la végétation.

C'est la 1ère année que les plus gros travaux sont nécessaires. Ensuite, il ne s'agit que d'entretien.



Quelles sanctions ?

Le débroussaillage (et le maintien en état débroussaillé) est une obligation du Code Forestier (art. L-131-10 à 131-16).

Le non-respect de la réglementation vous expose à des sanctions et peut engager votre responsabilité juridique y compris pour mise en danger de la vie d'autrui. **Tout contrevenant encoure entre 135 et 750 euros d'amende en cas d'infraction à la loi.** Des poursuites pénales et une mise en demeure de travaux peuvent être engagées (amende pouvant aller jusqu'à 30 €/m² non débroussaillé).

Renseignez-vous auprès de votre Mairie

ou en Préfecture : www.tarn.gouv.fr

>> Rubrique « Le débroussaillage, une obligation légale »

Réalisation : Association des Collectivités forestières du Tarn - 2022



Commission

Environnement et gestion de la forêt

Journée internationale des forêts

À l'occasion de la Journée internationale des forêts qui a eu lieu le 20 mars 2024, vous avez été nombreux à venir découvrir les activités gratuites organisées par l'ONF au bois de Montagnol.

Au programme, de nombreuses animations pour grands et petits : jeu de piste « les athlètes de la forêt » et du cani-kart forestier.

Vous l'aurez deviné, ce sport canin implique de faire du kart avec des chiens de traîneau !

Installé sur un engin tout terrain, tracté par un attelage d'une dizaine de chiens, le musher (conducteur du traîneau) vous emmène sur un parcours permettant de (re)découvrir notre belle forêt.

Une belle découverte pour les amateurs de sensation !

Cet événement est l'occasion de rappeler combien le rôle des forêts est essentiel et combien il est important d'assurer leur renouvellement à l'heure du réchauffement climatique.



Affouage

La commune met à disposition des habitants des lots de bois communal pour l'usage domestique de ces résidents.

D'un point de vue sylvicole, l'affouage s'inscrit dans les plans de gestion des boisements permettant de pratiquer des éclaircies et de valoriser les parcelles boisées. Cette pratique est également financièrement très intéressante pour les usagers.

La commune attribue 40 à 50 lots par an (variable selon les années et les besoins de coupe en forêt). Les lots sont marqués et cubés par Marjorie André, notre agent ONF et sont à récupérer au sein de la forêt. Ils sont constitués d'essences diverses (chêne, hêtre, châtaigner,...), cubés en 5 stères, pour un prix fixé à 35 € le stère à partir du 1^{er} janvier 2025.



Inscription des affouagistes à la mairie.

Nous rappelons que le bois est destiné uniquement à une consommation personnelle.

Les commissions

Energies



La transition énergétique est un enjeu crucial pour notre société, visant à **réduire notre consommation d'énergie et notre impact environnemental**.

Pour atteindre ces objectifs, le service public joue un rôle clé dans l'animation et la sensibilisation aux économies d'énergie. Ce service vise à informer, éduquer et mobiliser les citoyens, les entreprises et les collectivités locales autour des bonnes pratiques en matière de consommation énergétique.

Campagnes et Sensibilisation :

- Lancement de campagnes médiatiques sur les économies.
- Distribution de guides pratiques et de brochures d'information.

Événements :

- Mise en place d'événements comme les journées portes ouvertes, les foires et salons dédiés aux solutions énergétiques.



NOS OBJECTIFS ET ACTIONS



Informer et Renseigner

- Diffuser des informations claires et accessibles sur les enjeux énergétiques.
- Promouvoir les technologies et pratiques permettant de réduire la consommation d'énergie.
- Éduquer les jeunes générations aux économies d'énergie à travers des programmes scolaires et des ateliers éducatifs.
- Organiser des campagnes de sensibilisation pour encourager les comportements éco-responsables.

Accompagner et soutenir

- Faciliter l'accès aux aides et subventions disponibles pour les travaux d'économie d'énergie.
- Proposer des conseils pour aider à la mise en place de solutions énergétiques efficaces.



Actions et initiatives

- Organisation d'ateliers pratiques et ludiques pour apprendre à réduire sa consommation énergétique (Écoles ; Réunions publiques ; Ateliers ; ...).
- Accompagnement du grand public dans la compréhension et l'optimisation des factures énergétiques.

OUTILS ET RESSOURCES

- Site web interactif proposant des conseils, des outils de simulation et des ressources pédagogiques.
- Guides pratiques, brochures et infographies pour expliquer les gestes simples et les solutions techniques.
- Permanences territoriales où les citoyens peuvent obtenir des conseils et des informations sur les économies d'énergie.

Les commissions

Energie : atelier sur les Eco-gestes

Chères habitantes, chers habitants,

Nous avons le plaisir de vous inviter à un atelier interactif consacré aux éco-gestes, organisé par le SDET (Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn) dans notre commune. Cet événement se déroulera le **Vendredi 11 Avril 2025** à la **Salle de la Mairie de Fontrieu**, à partir de **14 h 00**.

Pourquoi les éco-gestes sont-ils si importants ?

Dans un contexte d'augmentation du prix de l'énergie et de dégradation de notre environnement, chaque geste compte. Les éco-gestes sont des actions simples et accessibles à tous, qui permettent de réduire notre consommation d'énergie, d'eau et de ressources, tout en préservant notre cadre de vie. Que ce soit en diminuant nos factures, en protégeant la biodiversité ou en adoptant des comportements plus durables, chaque effort a son importance.



Au programme de l'atelier :

1. **Démonstrations pratiques** : Découvrez des astuces concrètes pour économiser de l'énergie et de l'eau à la maison. Nous aborderons des thèmes variés, comme l'eau, l'utilisation de petits appareils économes.
2. **Échanges d'idées** : Cet atelier sera l'occasion de partager vos propres expériences et d'apprendre de celles des autres. Comment réduisez-vous le montant de vos factures avec en outre la lecture d'une facture d'électricité ? Quelles sont vos stratégies pour diminuer votre consommation d'eau ? Ensemble, enrichissons notre quotidien par nos échanges.
3. **Stands d'information** : Renseignez-vous sur les dispositifs locaux, les aides financières et les initiatives en cours dans notre commune. Des conseillers du SDET seront présents pour vous fournir des informations utiles et répondre à vos questions.
4. **Jeux et animations** : Pour les plus jeunes, des activités ludiques et éducatives seront proposées afin de sensibiliser les enfants aux gestes écologiques dès le plus jeune âge.

Cet événement est ouvert à toutes et à tous, familles, amis et voisins. Nous croyons fermement que l'éducation et la sensibilisation sont les clés pour construire un avenir durable. En apprenant ensemble, nous renforçons notre communauté et notre engagement envers notre planète.

Nous vous encourageons vivement à venir nombreux. Chaque geste, aussi petit soit-il, peut avoir un impact significatif sur notre environnement. En participant à cet atelier, vous contribuerez à faire de notre commune un exemple d'éco-responsabilité et de solidarité.

Pour toute question ou information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la mairie au **05 63 74 00 61** ou par mail à **mairie@fontrieu.fr**

Agissons ensemble, faisons de notre commune un modèle d'écocitoyenneté !

Les commissions

Scolaire, Jeunesse & Transport scolaire

Suite au départ à la retraite bien méritée de Maxime Azéma et d'Aline Cugny, trois nouveaux enseignants ont fait leur rentrée cette année à l'école de Fontrieu.

Xavier Donnadiou, après de nombreuses années à l'école de Lacaune, a en charge la classe de CE2-CM1-CM2.

Sophie Bidault, enseignante dans la classe de GS-CP-CE1, est originaire de l'école de Lafontasse. Celle-ci n'ayant pas pu faire sa rentrée, elle est actuellement remplacée jusqu'à son retour par Julie Frevaque, enseignante remplaçante rattachée à l'école de Montredon-Labessonié, au côté de Céline Granier qui est présente le matin dans la classe pour l'aider.

Sophie Rakas, venant de l'école de Viane, occupe la fonction de directrice et enseigne dans la classe de TPS-PS-

MS, accompagnée de Julie Camp, ATSEM depuis plusieurs années dans cette école.

A la cantine, les enfants sont encadrés par Alexia, Stéphanie, Julie et Céline.

Ces trois enseignants, ravis d'occuper ce nouveau poste, ont été chaleureusement accueillis.

Ils s'appuieront sur les grandes lignes déjà tracées de cette école, en lien avec le projet d'école en place et les projets du réseau d'écoles rurales coordonnés par Christophe Bidault.

Quelques nouveautés seront apportées cette année, comme la participation pour tous les élèves au dispositif « Ecole et cinéma », et la construction du parcours citoyen avec des ateliers clown-théâtre pour apprendre les gestes qui sauvent.

Ces actions, ainsi que le voyage scolaire de la classe des grands programmé cette année, existent grâce à une municipalité présente et à l'écoute, ainsi qu'une association de parents d'élèves très active, qui apportent une aide précieuse pour mener à bien ces projets en faveur des élèves de l'école de Fontrieu.



Les commissions

Scolaire, Jeunesse & Transport scolaire

Des carrières d'enseignants bien remplies !

MAXIME : « Quand on passe toute une carrière dans une même école, c'est la preuve qu'on s'y trouvait bien. Les enfants, les parents, les collègues, les différentes municipalités ou la population locale, tous ont contribué à rendre agréables ces 32 années au sein de l'école de de Castelnau de Brassac tout d'abord puis de Fontrieu plus récemment.

Je n'ai jamais regretté mon choix même si la première année, je ne savais pas trop où je « mettais les pieds » et j'ai toujours apprécié me rendre à mon travail auprès des élèves.

Je remercie donc toutes les personnes que j'ai rencontrées au fil des années, ce sera un plaisir de vous revoir hors du cadre scolaire et je souhaite à mes successeurs une carrière aussi riche et agréable que celle que j'ai eu la joie de vivre. »



ALINE : « Septembre 1991, tout juste sortie de l'école normale, je prends mes fonctions à l'âge de 22 ans dans la petite école rurale de Castelnau de Brassac. J'étais fort impatiente de me retrouver face à mes élèves tout en étant très intimidée. Est-ce que je serai à la hauteur de la tâche qui m'était impartie ? J'avais la responsabilité d'éduquer de futurs citoyens !

J'ai pris de suite beaucoup de plaisir à enseigner. Ces enfants de la campagne attachants et curieux m'ont donné envie de m'investir dans mon travail. Les parents d'élèves m'ont fait confiance



tout au long de ma longue carrière dans cette école. J'ai pris aussi beaucoup de plaisir à travailler auprès de mes collègues qui sont devenu(e)s des ami(e)s.

Je remercie aussi les différentes municipalités et associations de parents d'élèves qui nous ont toujours soutenus et aidés afin que nous puissions réaliser nos différents projets et faire en sorte que notre école soit dynamique. »

Ce fut donc pour moi une carrière bien remplie, riche en apprentissages

mais aussi en émotions. J'espère que mon successeur s'épanouira autant que moi dans cette charmante école où il fait bon exercer. Bon vent à elle !

Les commissions

Finances

Quelques chiffres sur les finances communales : les comptes administratifs de l'année 2023

Budget Commune	Fonctionnement	Investissement
Mandats émis	1 239 502,94	1 666 460,50
Titres émis	1 890 390,53	2 377 811,88
Résultat de l'exercice	650 887,59	711 351,38
Intégration SIVOM et Zone La Verrouillé	14 404,85	2 765,92
Résultat reporté an-1	782 145,99	-287 069,24
Résultat de clôture	1 477 438,43	427 048,06

Budget Eau	Fonctionnement	Investissement
Mandats émis	343 352,57	295 104,86
Titres émis	300 676,41	218 016,88
Résultat de l'exercice	-42 676,16	-77 087,98
Résultat reporté an-1	-215 881,03	570 586,31
Résultat de clôture	-258 557,19	493 498,33

Budget Assainissement	Fonctionnement	Investissement
Mandats émis	117 336,42	179 720,69
Titres émis	132 266,28	118 002,77
Résultat de l'exercice	14 929,86	-61 717,92
Résultat reporté an-1	-73 158,09	393 175,06
Résultat de clôture	-58 228,23	331 457,14

Les commissions

Finances

Quelques chiffres sur les finances communales de l'année 2024

Fiscalité des taxes directes locales 2024	
Taxe foncière sur les propriétés bâties	42,97 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	47,48 %
Taxe d'habitation	7,95 %

Budget primitif de la commune 2024		
Fonctionnement	Dépenses	2 608 086,00 €
	Recettes	2 608 086,00 €
Investissement	Dépenses	2 732 162,00 €
	Recettes	2 732 162,00 €

Budget primitif Eau 2024		
Fonctionnement	Dépenses	614 370,00 €
	Recettes	614 370,00 €
Investissement	Dépenses	765 991,00 €
	Recettes	765 991,00 €

Budget primitif Assainissement 2024		
Fonctionnement	Dépenses	219 080,00 €
	Recettes	219 080,00 €
Investissement	Dépenses	742 265,00 €
	Recettes	742 265,00 €

Urbanisme

Quelques nouveautés pour 2025

De nouveaux formulaires Cerfa pour des demandes de modification, de transfert ou de régularisation d'une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager), et pour des opérations soumises à déclaration préalable feront leur apparition.

Concernant les projets situés en zone PPRGA (Plan de prévention des risques sur le retrait-gonflement des argiles), à la fin des travaux, les pétitionnaires devront désormais déposer une attestation de respect des règles sur le retrait-gonflement des argiles.

Cette attestation est très importante car si elle est manquante, pour les constructions réalisées après le 1^{er} janvier 2024, les assurances pourraient refuser de couvrir les dégâts (L.125-7 du Code des Assurances).

A la rencontre des associations

Musée du Protestantisme de la Réforme à la laïcité

Résumé Bilan 2024

L'année 2024 a été riche en évolution et événements au Musée, notamment avec l'ouverture au public de nouveaux espaces.

Une salle permet de présenter les collections liées à l'imprimerie (machines, mobilier, caractères et clichés) déposées par le Conseil Départemental du Tarn, une salle de médiation où ont été réalisés des ateliers avec des scolaires et certaines conférences.

Son inauguration du 1^{er} octobre a permis de réunir une centaine de personnes, élus, partenaires et amis du musée et a offert à tous un beau moment de rencontre et de partage.

L'équipe du musée a souhaité mettre en place une programmation à double entrée :

- * En partenariat avec la programmation culturelle 2024 « Mouvements, quand sport et culture font équipe », le musée a souhaité montrer les liens et le rôle joué par le protestantisme dans la naissance du sport moderne, les valeurs morales et éducatives réinvesties dans les activités sportives : marche de printemps, conférences (« Le Basket un sport protestant » par Fabien Archimbault et « La laïcité dans le sport » par Nicolas Cadène) et l'exposition « Sport et Protestantisme ».



- * En lien avec la thématique de la transmission des idées et des savoirs : sortie patrimoine en présence de Mr Tibéry auteur de BD et visite de l'imprimerie Périé à La-caune, accueil de Mr Escourbiac lors des journées du patrimoine, conférences de l'automne et exposition « Le livre au temps de Luther » prêtée par le Musée Jeanne d'Albret.

Côté divertissement et spectacle, une séance de cinéma en partenariat avec la mairie de Fontrieu et Cinécran 81 a permis de diffuser le film : « Pour l'honneur ».

A l'occasion de la nuit des musées le « Quator Isatis » a donné un concert et

le 2 juin, nous avons accueilli au temple de Vabre le conteur Olivier de Robert avec son spectacle « Vivre livre(s) ».

Comme depuis plusieurs années, l'art contemporain a été mis à l'honneur cet été. Les œuvres de Jean-Michel Coulon, peintre abstrait, ont attiré de nombreux visiteurs.

Nota : Pour ceux qui n'ont pu être présents, certaines conférences ont été enregistrées et sont en ligne sur le site internet du musée dans la rubrique « média ».

A la rencontre des associations

Musée du Protestantisme de la Réforme à la laïcité



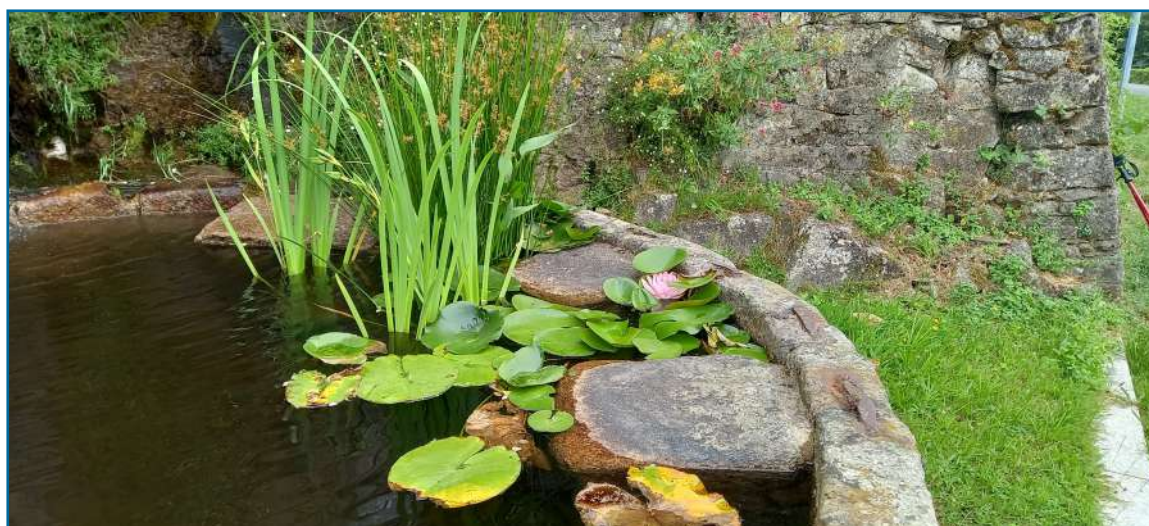
Et quoi de prévu pour 2025 ?

Quelques dates :

Nous serons à nouveau partenaires de la programmation départementale (« A l'eau ! En 2025 la culture coule de source dans le Tarn ») et des manifestations autour des collections de l'imprimerie seront également mises en place.

Du 16 mars au 1^{er} juin : **L'exposition « les mots et l'image »** montée et prêtée par l'Artothèque du Tarn et le Centre d'Art Le Lait fera écho aux nouveaux espaces dédiés aux collections de l'imprimerie. Dans cette exposition « les mots et l'image », les mots font partie de l'œuvre en tant que signes et prennent leur place au même titre que la couleur, la forme et le geste.

Les œuvres de différents artistes sont réunies ici, pour qui la question de l'écriture devient centrale.



Toutes les photos illustrant cet article sont portées au crédit du musée

A la rencontre des associations

La Cantanha

L'association « La Cantanha », créée en septembre 2022 sur la commune de Fontrieu, a pour but de soutenir les initiatives culturelles autour de la musique et du chant. Elle défend un accès à la pratique musicale pour tout personne intéressée, quel que soit son niveau et avec des tarifs solidaires et raisonnés. Le fonctionnement collectif et participatif de l'association a permis de tisser des liens sur le territoire et de créer des espaces et des moments de rencontre pour les habitants du territoire, notamment grâce à la chorale « Koralky ».

Une chorale de chants polyphoniques et chants du monde

Pour sa troisième rentrée, la chorale compte vingt-deux choristes dans un joli mélange intergénérationnel et déjà plusieurs concerts à son actif. Les répétitions ont lieu le jeudi soir de 19h15 à 21h à la salle Pierre Davy à Ferrières et c'est à chaque fois un moment riche en partage, où le plaisir à chanter ensemble prend rapidement le pas sur la technicité des morceaux à apprendre !

Chanter dans d'autres langues et en polyphonie n'est pas toujours une évidence, bien qu'avec l'expérience l'oreille s'affine de plus en plus pour les choristes.

Au niveau des concerts, l'association « La Cantanha » a organisé avec la chorale plusieurs représentations. Ce fut l'occasion de chanter à deux reprises à la Grange de Baffignac avec la chorale des Costards (Montpellier) suivi d'un temps convivial autour d'un buffet. Notre chorale rejoint aussi celle de Roquecourbe lors des concerts de fin d'année de l'école de musique Orphée et nous avons chanté pour la Chandeleur organisée par Arts complémentaires (Vabre) l'année dernière, avec la chorale de Roquecourbe et celle de Montredon. Un des temps forts de l'année dernière a également été le concert proposé aux résidents du Foyer de Vie de Constancie à Lacaune, au sein duquel nous nous sommes déplacés pour chanter. Il tenait à cœur aux choristes de pouvoir se rendre aussi auprès de celles et ceux qui n'ont pas la possibilité de venir à nos concerts.

Enfin, nous avons débuté l'année 2024 avec un concert à l'église de Biot où un public nombreux et enthousiaste était au rendez-vous. Des plaines de Croatie aux montagnes corses, en passant par les vallées de Bulgarie et les forêts de Roumanie, les chants repris en polyphonie, avec ou sans accompagnement instrumental ont résonné sous les voûtes de l'église nous invitant au voyage.

Pour l'année à venir, une représentation organisée avec l'association des Amis d'Espérausses se prépare pour le dernier week-end de mars ainsi que deux autres concerts entre mai et juin à Roquecourbe et Fontrieu.

Quelques mots de Barbora, la cheffe de chœur

« La chorale Koralky » est née pour faire se rencontrer différentes personnes autour des chants traditionnels. Cela fait plus de 14 ans que j'anime des groupes de chant, en France et en Belgique, et j'ai pu constater combien le fait de chanter nous nourrit et nous fait du bien. Au-delà de la beauté des chants et des liens qui se tissent, c'est toute la dimension d'approfondissement de la respiration, de détente et de redynamisation qui se fait sentir individuellement.

La spécificité de la méthode que je propose est la transmission orale : c'est en écoutant, en répétant et en s'imprégnant du chant que les paroles s'apprennent et que la musique se sent et se ressent. Le répertoire des chants proposés vient de divers pays d'Europe, de l'espace méditerranéen et parfois de régions plus éloignées. Je privilégie des chants qui m'ont été transmis par des personnes qui les ont-elles-mêmes apprises dans la culture d'origine du chant et je voyage beaucoup pour cela. Mon choix se porte sur des chants traditionnels qui ont une histoire centenaire et arrivent à garder toute la fraîcheur et l'émotivité que nous partageons à notre tour lors de concerts ou de rencontres informelles. »

Pour tout renseignement sur la chorale ou l'association, vous pouvez nous écrire à lacantanha@gmail.com

A la rencontre des associations

Groupe vocal Divertissimo

Après avoir célébré son X^{ème} anniversaire le 18 octobre, le groupe vocal « Divertissimo » a repris le chemin des répétitions tous les mardis soirs à la salle des Fêtes de Sablayrolles.

Pour l'association « Divertissimo » la fin de l'année a été riche en événements.

Concours de belote à Sablayrolles

Deux concours de belote ont été organisés le vendredi 22 novembre et le vendredi 6 décembre 2024. Deux autres concours sont programmés les vendredis 24 janvier et 7 mars 2025. Rendez-vous est donné à tous les beloteurs du pays brassaguais à la salle des fêtes de Sablayrolles à 21h00. De nombreux lots récompenseront les meilleurs à l'issue des quatre parties : jambons, longes, rôtis, paniers garnis, etc. Venez nombreux, l'accueil est convivial, la salle sera chauffée et l'ambiance de ces concours est toujours « bon enfant ». Nul doute que les nombreux amateurs de belote répondront présents à tous ces concours.

Concert de Noël en l'église de Biot

Le groupe vocal « Divertissimo » a donné un concert de Noël le dimanche 15 décembre à 16h30 en l'église de Biot. Une première partie du programme était composée de chansons françaises issues du répertoire éclectique et varié de la chorale. La deuxième partie a proposé les chants traditionnels de Noël : « Les anges dans nos campagnes », « Dans une étable obscure », « Minuit Chrétien », etc. Enfin une troisième partie a fait intervenir le public pour chanter en commun les incontournables « Petit papa Noël », « Mon beau sapin », « Vive le vent », etc. Le public ayant répondu nombreux a été « enchanté » et ne l'a pas regretté. Le pot de l'amitié, offert par les choristes et partagé par tous à la fin du concert, a été très apprécié.

Et quelques rendez-vous pour la reprise en 2025

Après les fêtes, le groupe vocal, organisera le samedi 25 janvier une journée portes ouvertes et recrutement où les nouveaux choristes seront les bienvenus. Une initiation au chant choral aura lieu à la salle des fêtes de Sablayrolles à partir de 10h00. L'essai est gratuit et le repas est offert. C'est le moment idéal pour essayer et intégrer sans difficulté le groupe car le programme musical sera nouveau et tous les choristes, anciens et nouveaux, seront au même niveau. Ces journées répétitions se déroulent dans un climat de « gens heureux ». L'ambiance excellente est accompagnée de la rigueur nécessaire à l'apprentissage ce qui génère des journées de travail /répétition très positives et productives et le repas pris en commun ajoute « un grain de folie » très apprécié.

Le groupe vocal Divertissimo répètera ensuite tous les mardis soirs à 20h00 à la salle des fêtes de Sablayrolles.

Contact : Christian Nègre

Tél : 06 10 64 59 67



A la rencontre des associations

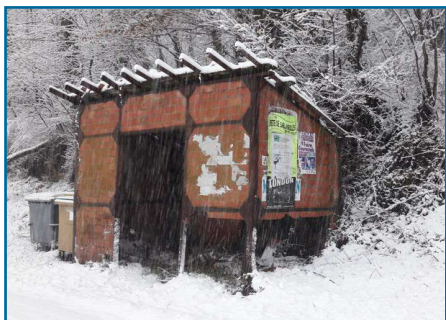
CAMIN Castres-Montagne

Du petit train à une voie verte longeant l'Agout

Les plus anciens résidents sur notre commune de Fontrieu ont gardé quelques souvenirs du petit train Castres-Murat-Brassac.

Sur les 13 km de voies entre le Bouissas et Brassac, des trains à vapeur, puis des autorails, ont circulé de 1905 à 1962, soit pendant 56 ans.

Entre l'embranchement du Bouissas à Vabre et le Moulin Paradou de Brassac plusieurs vestiges rappellent cette épopée, tels le tunnel de La Vialasse, les ponts sur le Ferralde, le Vernet et le Vernoubre. La gare de Ferrières a disparu, mais l'ancienne gare de Brassac a été transformée en garage pour les pompiers. Parmi ces vestiges, il faut aussi citer la halte ferroviaire de Saint-Agnan, dont le délabrement a, pendant plusieurs décennies, marqué le carrefour de la route de Brassac à Ferrières.



La halte ferroviaire de Saint-Agnan avant restauration

créée en 2022. Elle rassemble près d'une centaine d'adhérents, passionnés de patrimoine, soucieux de la conservation des derniers vestiges ferroviaires du petit train et souhaitant leur donner un nouvel usage par l'aménagement d'une voie verte pour piétons et cyclistes sur les 87 kms de l'ancienne voie depuis Castres jusqu'à Murat.

Restauration de la halte de Saint-Agnan

Mais ces dernier mois, cette situation a évolué. Cette halte construite avec des cayroux (briques pleines) insérés dans une structure métallique et couverte de tuiles, tranche avec l'architecture traditionnelle de la montagne. Elle vient de connaître une nouvelle jeunesse, après avoir, pour des raisons de sécurité, été déplacée d'une centaine de mètres, depuis le carrefour de la route de Ferrières, vers l'extrémité du pont de Saint-Agnan. Sa restauration est l'œuvre d'une association, CAMIN Castres-Montagne



Une partie de l'équipe de l'association CAMIN sur le chantier de sa reconstruction (Crédit photo : Roland Laboye)

Requalification de la voie Saint-Agnan-Bouissas

La portion de l'ancienne voie, Saint-Agnan, Maynadier, Ferrières, Luzières, Bouissas, propriété des communes de Fontrieu et de Vabre, a fait l'objet en 2024, de travaux d'amélioration du revêtement, de drainage et de déboisements des abords. Ces travaux, essentiellement financés par des fonds Europe/Massif Central, ont été conduits par la Communauté de Commune Sidobre Vals et plateaux qui en assurera l'entretien. Des panneaux interprétant la faune et la flore, mais aussi rappelant l'épopée humaine et technique du petit train, ont été implantés tout au long du tracé. Il est prévu d'implanter trois autres panneaux concernant les équipements hydroélectriques (barrages, conduites et usine) des forces motrices de l'Agout et d'EDF, à Record, La Vialasse et Luzières.

A la rencontre des associations

CAMIN Castres-Montagne

Des aires de pique-nique sont prévues pour les randonneurs. Une première est en chantier sous la tour de la Vialasse, sur le site de l'ancien barrage de Ferrières qui a été déconstruit cet été, par les services d'EDF. Cette aire devrait être mise en service début 2025.



Démantèlement du barrage de Ferrières
en octobre 2024

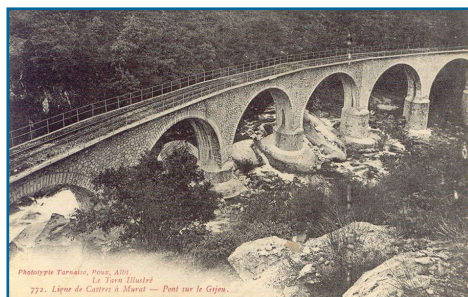


Chantier d'aménagement de l'aire de pique-nique

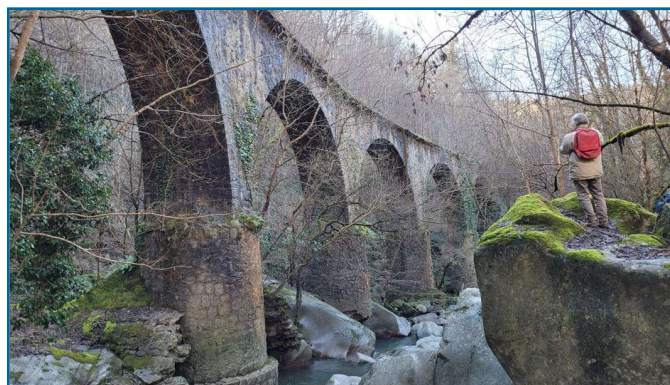
Des ambitions pour l'Association CAMIN Castres-Montagne

L'association CAMIN Castres-Montagne va poursuivre ses interventions, en lien avec les communes et intercommunalités traversées, mais aussi les Hautes Terres d'Oc, le Parc du Haut Languedoc, le Conseil Départemental du Tarn, afin de prolonger la voie verte vers Roquecourbe-Castres, mais aussi Vabre, Lacaune et Murat.

En 2025, l'association va continuer les études techniques pour la sauvegarde du pittoresque Viaduc des Labans. Ce viaduc courbe à 9 arches, de 155 mètres de long et 15 mètres de haut, n'est plus entretenu depuis 60 ans. Malgré son âge, l'érosion de 3 piliers par les eaux et l'envahissement de son tablier par des arbustes, il reste fièrement campé au milieu des blocs de granit charriés par le Gijou. Situé dans le prestigieux site des Labans, ce viaduc constitue un trait d'union essentiel pour la continuité de la voie verte depuis Brassac - Fontrieu vers Vabre et Roquecourbe.



Le viaduc des Labans
lors de sa construction en 1906



Etat actuel du viaduc dans son écrin vert

Pour en connaître davantage sur les projets de l'association
vous pouvez consulter son site : <https://camin-castres-montagne.com>

A la rencontre des associations

Entente Fontbonno-Sablayrollaise

L'entente Fontbonno-Sablayrollaise vient de souffler ses 15 bougies. Notre but est d'animer le village de Sablayrolles autour d'un méchoui comme nos anciens le faisaient et nous ont appris. L'an dernier nous avons pu relancer ceci après les années covid et les difficultés de disponibilités de chacun et chacune. Mais nous revoilà motivés pour vos offrir cette année la fête à Sablayrolles comme l'an dernier sur une journée pétanque, jeux, soirée avec le groupe RAZPOP et bien sûr le méchoui. Nous avons recruté quelques nouveaux membres qui vont nous donner un peu plus de souffle car comme dans de nombreuses associations nous manquons de personnel, principalement dans la tranche d'âge de plus de quarante-cinq ans.

Malgré cela, les anciens du village sont toujours par là, « à la rode » pour veiller au bon déroulement des festivités. On remercie grandement la mairie et ses employés qui nous aident financièrement et techniquement dans la réalisation de nos prestations. L'an prochain nous renouvellerons l'organisation du Ball Trap



pour le dimanche de la fête à Biot. Nous avons passé une belle journée conviviale autour d'un bon repas à midi. Une bonne soixantaine de participants sont venus de tout le département et des alentours s'essayer au tir sur ce magnifique stand. Merci pour votre présence l'an dernier malgré la mauvaise météo lors de la fête. On vous dit à l'an prochain pour passer à nouveau des moments festifs et conviviaux avec nous.



Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez contacter un des présidents : Florian Cros au 06 09 65 72 71

A la rencontre des associations

Comité des fêtes de Biot

Le comité des fêtes de Biot vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2025 !

En 2024, à l'occasion du carnaval « inter comité » qui a eu lieu dans le gymnase de Brassac, nous avons eu le plaisir d'organiser une bodéga en commun avec les comités de Sablayrolles et Cambounès. C'est toujours de bons moments de partage que l'on apprécie.

Ensuite pour la période estivale nous retiendrons particulièrement cette édition 2024 de la fête à Biot : nous étions sur le passage d'une tempête d'envergure. En milieu d'après-midi, les chapiteaux se sont envolés et tordus dans tous les sens les rendant hors service, une de nos membres s'est même blessée. Nous retiendrons l'aide des autres associations et la spontanéité de nombreuses personnes pour venir nous aider au moment où nous en avons le plus besoin. Suite à quoi nous avons décidé de faire le repas et la soirée à l'intérieur de la salle. On notera que même si l'espace s'est considérablement réduit, il n'en fut rien pour la bonne humeur. Nous tenons à remercier les habitants de la commune qui jouent le jeu chaque année en nous recevant pour les fleurs ainsi que tous les acteurs qui ont participé de près ou de loin à la réussite de cette fête : la municipalité, les musiciens, les Disques-Jockey et techniciens, l'association des parents d'élèves de Biot, les commerçants, etc...

En hiver nous continuons d'organiser les tournois de belotes. Avec de jolis lots à la clé pour les meilleures équipes. Nous avons toujours de nombreux participants qui bravent le froid pour venir jouer aux cartes, ça fait plaisir.

Nous souhaitons reconduire ces activités en 2025.

Si vous souhaitez nous rejoindre vous pouvez contacter Lionel au 06 09 52 10 14



A la rencontre des associations

Comité des fêtes de Ferrières

En 2024, un nouveau bureau du comité des fêtes s'est constitué à Ferrières avec de nouveaux adhérents aux postes de trésorière et secrétaire. Nous repartons donc de pied ferme avec la continuité de la fête en juillet et de nouvelles activités à venir.

Le bureau et moi-même, Christine Maraval, présidente du comité des fêtes de Ferrières, souhaitons aux habitants de Fontrieu une bonne année 2025 et de se rencontrer dans nos différentes festivités.



A la rencontre des associations

Les ateliers du lundi

Depuis le mois de septembre à Ferrières, « Les Ateliers du Lundi » animés par Cathy, Béatrice et depuis peu Amandine ont repris.

Des activités de loisirs créatifs accessibles à tous (scrapbooking, art floral, décoration,...) sont proposées une fois par mois. Cet après-midi récréatif permet de rapprocher les habitants de la commune en



créant un lien intergénérationnel tout en échange et convivialité.

L'atelier se termine toujours autour d'un chaleureux goûter.

Un grand merci au Comité des fêtes de Ferrières qui participe au financement de ces ateliers.



A la rencontre des associations

Les jeux du lundi



Chaque année début septembre les jeux de Ferrières reprennent avec autant d'impatience de la part de toutes et tous.

Merci Kitou pour ce moment convivial entre générations !

Pour clôturer la fin d'année, à l'approche de Noël, la municipalité offre un goûter au cours

duquel Mr le maire Didier Gavalda ainsi que Babeth Oulès sont remerciés.

Le traditionnel voyage de juin pour clôturer les jeux est en préparation pour une nouvelle destination en 2025.



Les chasseurs de Ferrières

Le 5 mai 2024, les chasseurs de Ferrières organisaient leur repas de chasse annuel, une rencontre conviviale avec les propriétaires.

Le Président de la Fédération des chasseurs du Tarn, Christian Barbe nous a fait l'honneur ainsi que son épouse de participer à cette journée. Il n'était pas en terre inconnue puisque natif de Ferrières, plus précisément d'Armengaud. La municipalité était représentée par le maire Didier Gavalda.

Merci à tous d'avoir répondu par votre présence à cette invitation.

Nous avons besoin de tout le monde !

Faites confiance aux responsables des chasseurs de Ferrières, nous nous connaissons tous.



Les gens d'ici

Une professionnelle de santé s'est installée sur la commune



Psychologue clinicienne référencée auprès de l'ARS, je me suis installée en libéral sur la commune de Fontrieu en septembre 2024. Je partage le cabinet situé dans l'ancien presbytère (au 432 hameau de Biot) avec Daniel Guillot, Kinésithérapeute D.E.

Dans ce cadre, je propose des suivis thérapeutiques sur rendez-vous, pour toute personne en recherche d'un espace d'écoute et d'accompagnement. Différentes raisons peuvent motiver une demande de suivi : soulager un état de souffrance psychique, travailler sur un mal-être créé par une situation de deuil, de violence, de changement, de rupture, questionner un dysfonctionnement familial, des problématiques autour de votre enfant, ... Mettre des mots à cet instant de votre vie, sur ce qui vous traverse et vous fragilise, permet de prendre du recul et d'ouvrir des possibilités de changements. Mon approche en tant que psychologue permet de créer un espace de prendre soin, confidentiel et adapté aux temporalités et aux fragilités de chacun, quelques soient l'âge et le parcours de vie.

Dans l'espace du cabinet ou sur d'autres lieux, j'anime également des groupes de paroles, qui permettent à des personnes traversées par les mêmes questionnements ou ayant vécu des épreuves similaires de trouver un espace de partage, d'écoute et d'élaboration soutenance.

Que ce soit dans le cadre professionnel (soutien, supervision, questionnement des pratiques, burn-out,...) ou personnel, n'hésitez pas à prendre contact par téléphone ou à vous rendre sur le site internet ci-après pour plus d'informations.

[Le cabinet](#) : 432, hameau de Biot – 81260 Fontrieu
(places de parking devant le cabinet, accès PMR)

[Public](#) : enfants, adolescents, adultes, couples, familles, personnes âgées

[Horaires des consultations sur RDV](#) : lundi 8h30 – 12h30 et mercredi 13h30 – 20 h 30

[Contact](#) : Manon QUANQUIN – 06 37 70 40 57 – www.manonquanquin.net

Les gens d'ici

« Le domaine d'Aramis »

Arrivée en janvier 2024, la famille Faroux s'est installée à Caillé-Haut sur l'ancienne commune du Margnès, avec leurs deux enfants, Loup et Tess scolarisés à Biot, et leurs chevaux.

Axelle est à la tête de la Sarl « Le domaine d'Aramis ». Elle propose des activités de pension équine (chevaux de loisirs, retraités et convalescents) et aussi quelques poulinaages, activités qu'elle offrait déjà dans le département du Pas de Calais, région natale de la famille.

Elle a en projet pour cette métairie la réhabilitation d'une des granges afin d'y installer un cheptel de brebis vers 2026.

Axelle Faroux-Vandenesse

135 Le Caillé-Haut 81260 Fontrieu (Tarn)

Tél : 0749972511

Jean-Philippe s'est installé à son compte et



propose des services de construction en bois et acier : terrasse, abri, carport, aménagement des paysages, terrassement, assainissement, rénovation. Fort de ses 15 ans d'expérience de salariat dans cette branche il met son savoir-faire à disposition des particuliers des résidences principales et secondaires.

Pour toute demande de devis veuillez le contacter au 06 58 73 14 49



SERVICES

06 58 73 14 49

FONTRIEU / SALVETAT / LACAUNE

BRASSAC & ALENTOURS

Les gens d'ici

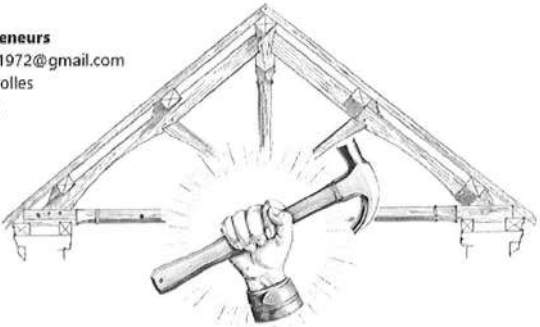
Un auto-entrepreneur

Christophe Louis Marie s'est installé à Sablayrolles en tant qu'auto-entrepreneur.

Si vous avez besoin de ses services, vous pouvez le joindre par téléphone au 07 81 09 77 11 ou par messagerie Internet à l'adresse suivante : lmchristophe.1972@gmail.com

Im-toiture

Auto entrepreneurs
lmchristophe.1972@gmail.com
 81260 Sablayrolles
 07.81.09.77.11



Toiture neuve et rénovation

Couverture: -Création de couverture -Rénovation couverture -Réfection de toiture -Changement de tuiles	Etanchéité: -Etanchéité de toiture -Toit terrasse -Etanchéité de toit plat -Recherche de fuite	Fenêtre de toit: -Pose -Installation -Réparation -Skydome toiture
---	---	--

Multi services

Et d'autres passionnées !

Est-ce que vous tricotez ou crochetez ?

Et est-ce que vous aimeriez tricoter / crocheter avec d'autres tricoteurs / tricoteuses ?

Je m'appelle Morgane, je vis sur la commune de Fontrieu, je suis passionnée de tricot et de crochet (de travaux d'aiguilles en général) et j'aimerais beaucoup rencontrer d'autres passionné(e)s.

Peut-être existe-t-il déjà un club de tricot ?

L'idée serait de se rencontrer régulièrement pour échanger sur nos techniques, nos projets en cours, et simplement partager un moment de tricot / crochet ensemble. Nous pourrions ainsi nous entraider, échanger nos savoir-faire et nous inspirer mutuellement. Nous pourrions aussi collaborer sur des projets

ou participer à des campagnes de tricot solidaire, etc. Tout est possible !

Si cela vous intéresse, ou que vous connaissez quelqu'un autour de vous que cela pourrait intéresser, voici mes coordonnées :

morgane.lescur@gmail.com

Tél.06 18 28 61 16



Félicitations à Babeth Aliès qui a remporté le championnat du monde de la soupe au fromage pour la 2^{ème} année consécutive

Ça s'est passé dans la commune

Inauguration de nouveaux bâtiments communaux

C'est en présence d'une foule nombreuse que la mairie de Fontrieu a été inaugurée le vendredi 18 octobre 2024.

Mr le Sous-préfet, Mr le Sénateur, Mr le Député, Mme la Conseillère Régionale, Mme et Mr les Conseillers Départementaux, Mme la Présidente de la communauté de communes et les Élus étaient présents pour mettre en avant la création de cette nouvelle mairie.



Dans le cadre du développement de notre commune, les inaugurations des ateliers municipaux et des cabinets de kinésithérapeute et de psychologue, où exercent respectivement Mr Guillot et Mme Quanquin, complétaient le programme.

Cette journée s'est poursuivie autour d'un buffet offert par la mairie aux habitants de Fontrieu.

L'ensemble des participants ont apprécié cette rencontre de découverte de la gestion d'une mairie.



Ça s'est passé dans la commune

Cérémonies

Les cérémonies du 11 novembre se sont déroulées dans la commune de Fontrieu dans les trois lieux habituels avec dépôts de gerbes en présence de Mr le Maire, Didier Gavalda, et d'une partie du conseil municipal.

Une collation a clôturé cette manifestation à la mairie de Fontrieu pour les personnes ayant assisté aux cérémonies.



Ça s'est passé dans la commune

Les vœux de nouvel an

Auprès de nos aînés

Le 3 décembre ont débuté nos traditionnelles visites au domicile de nos aînés de plus de 85 ans ainsi que ceux résidant en maison de retraite.

Au 15 janvier nous aurons visité 45 personnes à domicile et 25 personnes dans les EHPAD (Brassac, Anglès, Lacaune, Lacrouzette, Vabre, Castres refuge protestant).

Didier Gavalda, accompagné de certains élus, s'est à nouveau rendu auprès de toutes ces personnes, offrant cette année comme cadeau un poinsettia pour les dames et une boîte de chocolats pour les messieurs. Ces rencontres, comme chaque année, sont l'occasion de moments conviviaux autour d'un café, d'un chocolat ou d'un petit verre !

Merci pour les partages et les échanges que nous avons eus et à l'année prochaine !



Jeanne Phalippou de Bourguet sul Mouli



Nadia Létard de Combegnestouze



Aimé et Francine Phalippou
de Biot



Marie Louise Ségui
de Soulègre



Hélène Chamayou
de la Métairie haute

Ça s'est passé dans la commune

Les vœux de nouvel an

A l'EHPAD de Brassac



Ça s'est passé dans la commune

Les vœux de nouvel an

Au foyer Nancy Bez

En ce 11 janvier 2025 le maire, Didier Gavalda, et quelques élus se sont rendus au foyer Nancy Bez, pour présenter les vœux pour l'année 2025.



C'est autour d'un goûter offert par la mairie que nous avons partagé un moment convivial.

Les résidents nous ont accueillis chaleureusement. Ils avaient dressé de belles tables et réalisé des roses des sables. Merci pour leur attention ainsi qu'au personnel pour que cet événement soit convivial et chaleureux comme à chaque fois.

Bonne année à l'ensemble du personnel d'encadrement qui prend soin d'eux au quotidien dans le respect et la bienveillance.

Aux administré(e)s

C'est lors de ses traditionnels vœux pour l'année 2025 que Didier Gavalda a balayé en quelques lignes les différents projets réalisés en 2024 et en présentant ceux de l'année 2025.

Mr Philippe Bonnacarrère, député, Mme Brigitte Pailhé Fernandez, conseillère départementale et présidente de la communauté de communes, et Mme Christine Bernot, conseillère régionale, se sont associés à cette manifestation entourés par un grand nombre d'administré(e).

Soyez toutes et tous remercié(e)s pour votre présence.

A toutes celles et tous ceux qui n'ont pu être présent(e)s lors des vœux, nous souhaitons le meilleur et surtout la santé pour 2025.



Ça s'est passé dans la commune

Voyage



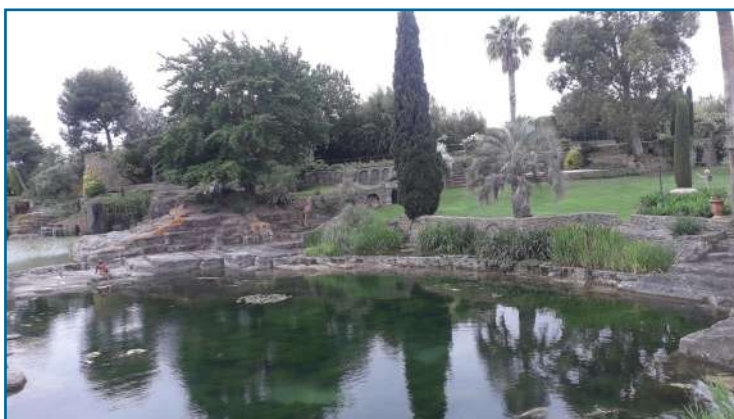
Comme chaque année, pour clôturer la saison des jeux de Ferrières, Christine Antolin organisait un voyage d'agrément.

Cette année, nous sommes partis vers le cap d'Agde.

Le programme de la journée était chargé :

- * Embarquement sur le catamaran « Le Catalina »
 - * Traversée du port, visite des Marinas avec leurs yachts de luxe, notamment celui de la famille Halliday
 - * Repas pris à bord pour déguster une paëlla maison
 - * Poursuite de la journée par une promenade en mer à la découverte de l'île du Fort Bressou, de la côte volcanique et de sa plage au sable noir
 - * Visite d'un jardin remarquable de 4 hectares classé jardin préféré des Français en 2013 lors de l'émission télévisée présentée par Stéphane Bern : « Le jardin Saint-Adrien ». Il a été aménagé dans une ancienne carrière abandonnée qui était exploitée anciennement par les Romains.
 - * Retour sur Ferrières à 19 h 30
- Un grand merci à Christine et Babeth pour leurs implications.

A l'année prochaine pour une autre destination !



Ça s'est passé dans la commune

Le barrage de Ferrières a vécu !

Démantèlement du barrage de Ferrières

L'heure de la déconstruction a sonné !

Depuis le 9 septembre, l'effacement du 1^{er} barrage de Ferrières constitué d'une digue d'une hauteur de 10 mètres et d'une longueur de 70 mètres a démarré. Ce sont 3 500 m³ de béton et de blocs à retirer !

Mis en service en 1936, l'exploitation a été arrêtée en 1958 après la construction de l'usine de Luzière 2 et l'aménagement du barrage de Record.

Construit et exploité à l'origine par la société des forces motrices de l'Agout, il avait été rattaché à EDF après la guerre. Tout au long de son exploitation, son entretien a été réalisé successivement par trois générations d'employés d'une même famille : Louis Estadieu père puis son fils Louis Estadieu, ancien maire de Ferrières de 1963 à 1971, et enfin son gendre, Ulysse Vidal. Ils étaient chargés de sa maintenance, logeant dans la maison, toute proche, à côté de l'entrée du tunnel de l'ancienne voie du petit train. EDF a confié la déconstruction à la société Terellian, filiale du groupe Vinci.

Une aire de pique-nique aménagée prendra place à proximité de la voie verte qui passera sur l'ancienne plateforme de la voie du petit train.

Pour la population locale, c'est une page qui se tourne et avec elle bien des souvenirs vont s'estomper !



Ça s'est passé dans la commune

Au service des Ferriérols pendant 20 ans



Après le départ à la retraite en 2005 de Jacqueline Gineste, Nadine Béziat lui succéda en rejoignant l'équipe technique de la commune de Ferrières comme agent technique sous la mandature de Pierre Davy. Elle s'occupera de différentes tâches au sein des bâtiments communaux.

Lors du regroupement des trois communes en 2016, elle rejoindra les équipes regroupées des agents techniques et poursuivra ses missions initiales.

Aujourd'hui en ce mois de décembre 2024, Nadine quitte ses fonctions.

Le conseil municipal la remercie pour son dévouement dans le travail accompli et ceci durant près de 20 ans.

Bienvenue au père Xavier

Fontrieu possède dans sa commune de nombreuses églises construites par nos anciens.

Nous sommes heureux d'accueillir un nouveau curé, le Père Xavier Cormary qui essaie de maintenir une vie religieuse dans ces clochers.

Il demeure à Brassac à la maison paroissiale «lo roc» 25, allée du château.

Pour le joindre : son numéro de téléphone paroissial est le 05 63 74 01 70 et son adresse mail est : saintjosephblva@gmail.com

Rencontre avec les présidents des trois comités des fêtes



Réunion avec les présidents des trois comités des fêtes et les services de la gendarmerie pour éviter tout risque de débordement lors des manifestations festives. La mairie a offert aux trois comités des éthylotests pour que aucun risque ne soit pris par les « festaires »

Informations communales

Sauvegarde du patrimoine religieux

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon l'acte de Fondation du Patrimoine - Paroisse 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet la somme ainsi recueillie nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément à la réglementation en vigueur, en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné ou, pour des motifs légitimes, de vous opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation, pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dp@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités indiquées dans ladite Politique de Confidentialité. Si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts

FONDATION DU PATRIMOINE
Occitanie-Pyrénées
135 allée de Brienne
31000 Toulouse
05 32 97 55 42
occitaniepyrenees@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [y](#) [m](#)

COMMUNE DE FONTRIEU
130 Hameau la Verrouillé
81260 Fontrieu
05 63 74 00 61
mairie@fontrieu.fr

FONDATION ► **Je donne !**

DU PATRIMOINE

Pour la restauration de

LA CHAPELLE DE LA ROTONDE D'OULIATS

FONTRIEU (81260)

Retrouvez tous les projets sur www.fondation-patrimoine.org

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture : © Fondation du patrimoine - Document généré par Miro - Ne pas briser sur la voie publique

Informations communales

Sauvegarde du patrimoine religieux : La Rotonde

► Participez à la sauvegarde du patrimoine religieux !

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Située entre Lacanau et Brassac, la chapelle Notre-Dame de l'Immaculée Conception est fondée en 1834 par un groupe de cinq sœurs appartenant à la congrégation des Saint-Joseph. Érigée au sommet d'un éperon recouvert d'une imposante forêt de hêtres, on accède à la « Rotonde d'Oulicat » grâce à un chemin pittoresque permettant de découvrir les stations d'un chemin de Croix inauguré pour son centenaire.

Elle doit son nom usuel de « Rotonde » à sa forme atypique : deux tours reliées entre elles par un chœur rectangulaire, unique exemple dans la région. L'intérieur de la nef est décoré d'une série de fresques représentant les différents lieux d'apparition de la Vierge (Lourdes, la Sallette...). Le chœur est orné d'un ensemble de peintures à la détrempe, aux motifs végétaux, entourant une statue de la Vierge basée sur le modèle de l'Immaculée Conception. L'ensemble de l'édifice et de ses décors sont inscrits aux Monuments Historiques depuis mai 2001.

◆◆ LE PROJET DE RESTAURATION

La Rotonde a déjà bénéficié, grâce aux dons et subventions, de quelques travaux de restauration ayant



◆ ◆ LA MOBILISATION

La commune de Fontrieu et les bénévoles sont mobilisés pour la poursuite d'un programme de restauration d'ensemble de la Rotonde.

Grâce à vos dons, vous pourrez également soutenir la préservation de ce précieux patrimoine religieux local avec cette souscription.

Montant des travaux	248 550 €
Objectif de collecte	30 000 €
Début des travaux	2025

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de la chapelle de la Rotonde d'Ouliat

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/100679

ou en flashant le QR code ci-contre

Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Occitane-Pyrénées, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

LA CHAPELLE DE LA ROTONDE D'OULLIATS

Le montant de mon don est de

Raison sociale* : _____

Forme juridique*: _____ SIREN*: [][][][][][][][][][][][][][][][]

Adresse : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

* Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Cotituel après réduction de l'impôt sur le revenu	20 €	38 €	63 €	125 €

Réduction d'impôt de 75 % du don, dans la limite de 1 000 €, par an et de 66 % au-delà.

Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu

Cout réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 C	38 C	63 C	125 C
---	------	------	------	-------

de l'impôt sur
immobilière

Courriel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt sur 40 % du montant du don jusqu'à 7 M€, et sur 40 % du chiffre d'affaires HT de 20 000 € à 25 %, du chiffre d'affaires HT au-delà de cette dernière limite et à plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐

Informations extra-communales

Service jeunesse ComCom Sidobre Vals et Plateaux



SERVICE JEUNESSE

11/14
Ans

Accueil Ados

Projets et animations mis en place tout au long de l'année:

- Mercredis après-midi
- Vacances scolaires

16/25
Ans

Bourse BAFA

La CCSVP soutient les jeunes du territoire âgés de 16 à 25 ans dans le cadre du financement de leur formation BAFA. En contrepartie, le jeune s'engage à mettre son expérience au service de la collectivité sur une période de 5 à 10 jours.

Aide maximale de 600€ par jeune

12/17
Ans

Chantiers Loisirs Jeunes

5 jours de chantier sur le territoire pour 5 jours en séjour et loisirs financés par des actions d'autofinancement organisées par les jeunes.

Collégiens

Promeneur du Net

Au coin de la rue du numérique, être là à portée de clavier pour écouter, conseiller et soutenir le jeune.

11/25
Ans

Club Ados

Interventions sur le collège de Brassac durant la pause méridienne

14/17
Ans

Espace Jeunes

Divers projets proposés toute l'année

- Vacances scolaires
- Soirées ou samedis

16/22
Ans

Projet "Sac A Dos"

L'organisation d'un séjour de vacances avec son budget prévisionnel sont autant d'étapes qui peuvent paraître difficiles à effectuer!

L'opération "Sac à Dos" a été imaginée pour vous aider dans vos démarches et pour vous soutenir dans la réalisation votre premier projet de vacances "sans parents."

Angélique Laballery

07.50.54.35.39

jeunesse@ccsvp.fr

Informations extra-communales

Rénovation habitat



Propriétaire occupant
Propriétaire bailleur
location en résidence principale,

des aides financières existent !



Vérifiez votre éligibilité
Contactez nous

PETR des Hautes Terres d'Oc
27 Avenue du Sidobre 81260 BRASSAC
05 63 74 29 30
habitat@hautesterresdoc.fr





Maintien à domicile

Pour qui ?
60 ans ou plus,
Personne en situation de handicap,
Sous conditions de revenus

Quels travaux ?
Douche, WC, création pièce à vivre,
volets automatisés, monte escalier,
aménagements extérieur et intérieur...

Quelles aides ?
ANAH* : 50 à 70% (jusqu'à 15 400 € d'aide)
Communautés de Communes :
10% (jusqu'à 1 000€ d'aide)

Coût de l'accompagnement ?
Gratuit
*Agence Nationale de l'Habitat



Rénovation énergétique

Pour qui ?
Peu importe votre revenu. En effet, cette condition a été supprimée.
2 sauts de classe énergétique minimum

Quels travaux ?
Isolations (combles, plancher bas, murs),
menuiseries, chauffage, VMC, eau
chaude sanitaire ...

Quelles aides ?
ANAH* : 30% à 90% du HT
Jusqu'à 63 000 € d'aide
Variable selon vos revenus

Coût de l'accompagnement ?
Gratuit, sous condition de revenus.
8 foyers sur 10 sont éligibles à la gratuité.



**Amélioration de votre habitat :
Des aides financières existent !**



Pour :

Propriétaire occupant

Propriétaire bailleur
(location en résidence principale)



MAINTIEN À DOMICILE

Douche, WC, création pièce à vivre, monte escaliers, volets automatisés, aménagements intérieur et extérieur...



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

2 sauts de classe énergétique nécessaires
Menuiseries, isolation (combles, plancher bas, murs), chauffage, VMC, eau chaude sanitaire...



TRAVAUX LOURDS

Mise aux normes électriques, réalisation d'aménagements intérieurs, plomberie, réfection de la toiture...

PLUS DE 60 ANS OU SITUATION DE HANDICAP

PEU IMPORTE VOTRE REVENU

LOGEMENT OCCUPÉ OU VACANT

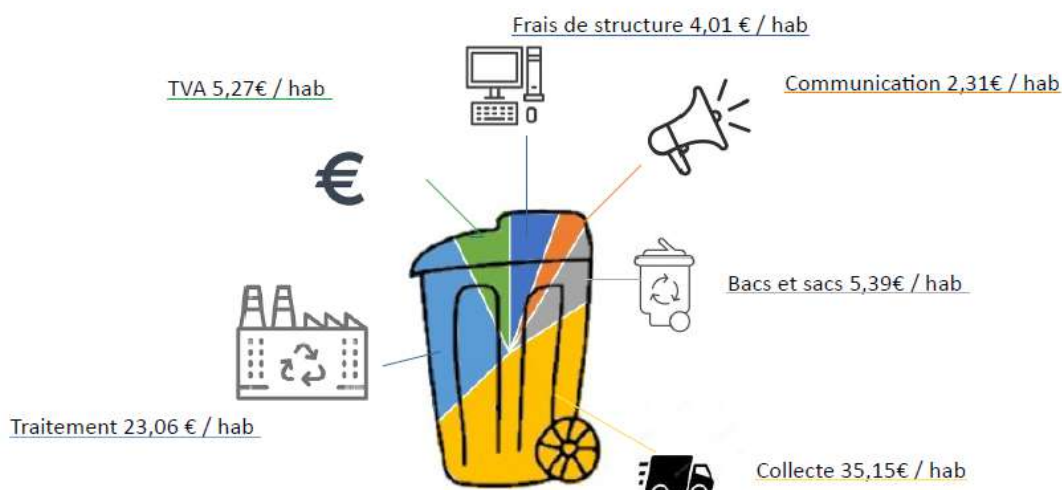
Vérifiez votre éligibilité, contactez nous !
05 63 74 29 30 | habitat@hautesterresdoc.fr | 27 Avenue du Sidobre 81260 BRASSAC

Informations extra-communales

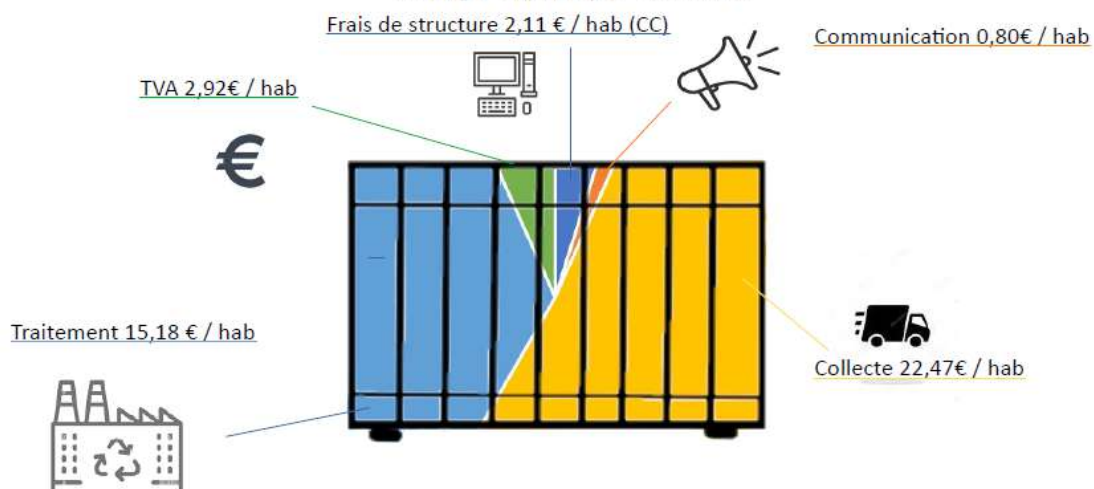
Zoom sur nos poubelles

Zoom sur nos poubelles *

Déchets courants (ordures ménagères, tri, verre)
305 kg / 75,19 €/hab



Déchets occasionnels (déchèteries)
221kg / 43,48€ par habitant



Par ailleurs, en 2023, la collecte des biodéchets a été mise en place. Ce lancement a coûté 2,98€ par habitant.

Trier reste important, si nous avons tout mis au bac vert, le traitement aurait coûté 320 000€ de plus soit 25,82 € de traitement en plus par habitant pour l'année 2023.

* source : matrice des coûts CCSVP 2023

Informations extra-communales

Autres ...

POÉSIE, slam... même pas peur!

Acte XIII

du 6 janvier au 30 mars

AU FIL DE L'EAU, AU FIL DES MOTS

Réglement disponible ici, dans les médiathèques ou sur <https://www.haute-saône.fr/missions/culture>

Plus d'infos : PETR Hautes Terres d'Ive - 05.63.74.55.80

Le projet

L'ambitieux projet d'habitat partagé inclusif entamé par la municipalité progresse.

Cette habitation de plain-pied a été conçue afin de favoriser l'inclusion et l'autonomie des résidents, qu'ils soient valdes ou à mobilité réduite.

Elle sera érigée sur un terrain communal situé sur la route de Lacaze, un emplacement ensoleillé en pleine nature choisi afin d'offrir un cadre de vie agréable aux futurs résidents.

Ce projet représente une avancée significative vers un habitat plus exclusif et solidaire en mettant l'humain et l'autonomie au cœur des priorités.

Pour obtenir plus d'informations, vous pouvez dès aujourd'hui contacter :

Denis Maffre - Tél. : 06 10 80 51 96
ou
Nathalie Viala - Tél. : 06 33 51 30 96
mail : vialanath@gmail.com

Si ce projet vous intéresse

Remplissez ce coupon et retournez-le à la Mairie de Viane qui vous fournira plus de renseignements et/ou écrivez à mairie@viane.fr

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Mail :

MAIRIE DE **VIANE**

Place du Petit Train - 81530 Viane
Tél. : 05 63 37 50 34

MAIRIE DE **VIANE**

Place du Petit Train - 81530 Viane
Tél. : 05 63 37 50 34

Ce coupon est un document officiel. Ne pas jeter sur la voie publique.

Habitat partagé inclusif

MAIRIE DE **VIANE**

Jeu

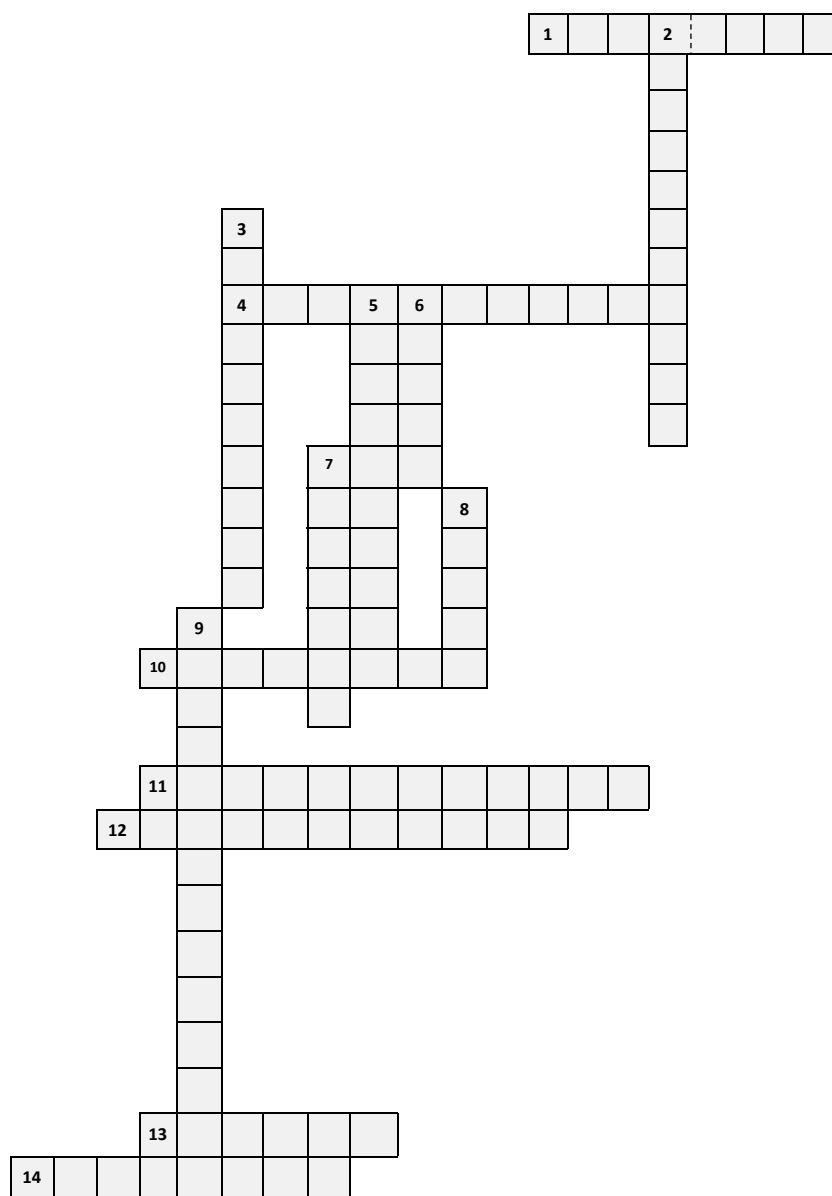
Place à votre perspicacité

Horizontalement :

- 1 : Les comités s'entendent pour le remettre en place
 4 : Travaille au presbytère
 10 : Du nouveau pour elle sur le territoire
 11 : Une belle fête pour le nouveau bâtiment
 12 : Tous nouveaux à l'école
 13 : Aussi organisé par les animatrices des jeux de Ferrières
 14 : L'obligation de débroussaillage l'évite

Verticalement :

- 2 : Construit pour elles par un fils et un père
 3 : Une nouvelle salle permet de voir les machines liées à elle
 5 : Refaits à Soulègre
 6 : Elle connaît une nouvelle jeunesse grâce à Camin
 7 : Deux associations font vibrer les cordes
 8 : Il compte pour faire des économies
 9 : Page qui se tourne pour le barrage



7 : Vocales

8 : Geste

9 : Déconstruction

Verticalement :

2 : Lavandières

3 : Imprimerie

5 : Clochetons

6 : Halte

Horizontalement :

11 : Inauguration

12 : Instituteurs

13 : Voyage

14 : Incendie

Horizontalement :

1 : Balltrap

4 : Psychologue

10 : Jeunesse

Carnet des familles

Bienvenu(e)s en 2024

- * Léon QUANQUIN, né le 6 janvier, fils de Samuel et de Manon QUANQUIN, domiciliés à Valès Haut
- * Oliver FABRE, né le 5 juin, fils de Tom FABRE et de Vanessa ROLDES, domiciliés au Bouscaillou
- * Julia CALVET SEGUI, née le 9 septembre, fille de Mickaël CALVET et de Laure SEGUI, domiciliés à Fonbonne Bas



Baptême civil

- * Léon et Margot QUANQUIN, de Valès Haut, le 26 octobre

Ils se sont mariés en 2024

- * Jean-Baptiste TISSOT et Laëtitia PHALIPPOU, domiciliés à Fonsorbes, le 25 mai
- * Alain SOMPAYRAC et Zulmira DOS SANTOS INES, domiciliés à Le Teil Bas, le 10 octobre

Ils se sont pacsés en 2024

- * Christophe GALINIER et Julie CAMP, domiciliés à Soulègre, le 5 janvier
- * Thierry CALVAYRAC et Christel ICHER, domiciliés à Entrevergnès Haut, le 5 avril
- * Marc MOURGUES et Mariia DAVYDOVSKAIA, domiciliés à Le Clapié, le 3 mai
- * Nicolas ROUCAYROL et Marjorie ANDRE, domiciliés à Balbiac, le 26 juillet
- * Malorie DEGARA et Gwendoline LISITA, domiciliés à Sablayrolles, le 13 août
- * Fabien FORTANIER et Eloïse RAMADE, domiciliés à Les Planquettes Hautes, le 6 septembre
- * Jérémy AUDEMAR et Laurie WOLNIEWICZ, domiciliés à Le Mas de Prades Haut, le 7 octobre
- * Julien HUBERT et Céline MALLET, domiciliés à Soulègre, le 28 octobre



Ils et elles nous ont quittés en 2024

- * Marcelle PALOUZIER née MIENVIELLE, Vinelle, le 8 janvier à 83 ans
- * Yvette ASSEMAT née JULIEN, Le Colombier, le 23 janvier à 92 ans
- * Raoul SEGUIER, Cambous, le 24 mars à 99 ans
- * René BENOIT, Valès Bas, le 29 mars à 81 ans
- * Maurice VIALA, Fonbonne Bas, le 6 avril à 87 ans
- * Marc SANCHEZ-BONNAFOUS, Las Bessanes, le 22 mai à 62 ans
- * Fernand PERIL, Castelnau de Brassac, le 26 mai à 92 ans
- * Georges FABRE, Cambous, le 26 mai à 80 ans
- * Gaston SOULIES, Foyer Nancy-Bez à Biot, le 4 août à 76 ans
- * Gilbert GRANIER, Bessouze, le 5 octobre à 76 ans
- * Ducilio GOMEZ, Le Soulié, le 21 novembre à 70 ans
- * Pierre SARGUEUX, La Goudarié, le 24 décembre à 82 ans



La commission Communication remercie l'ensemble des personnes qui ont participé à l'élaboration de cette édition du journal

Responsable de publication : Didier Gavalda

Cette édition a été imprimée par la SARL DMP 44, Route de Ferrières 81260 Brassac